



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

magistrats

Question écrite n° 50059

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le contrôle des magistrats du parquet. Le Président de la République, garant de l'autorité judiciaire, avait demandé le soir de son élection à être jugé sur deux engagements majeurs « la justice et la jeunesse ». La tentative de remplacer un procureur général est pourtant apparue comme un manquement à ce noble objectif et comme une atteinte au principe constitutionnel de l'indépendance des magistrats. Il l'invite à marquer résolument son attachement à l'indépendance du parquet et lui demande quand les statuts des magistrats du parquet s'aligneront enfin sur ceux des magistrats du siège pour assurer l'indépendance de la justice.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50059

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1512

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)